

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE



D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

*Séance du lundi 19 juin 2017 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire,
et régulièrement convoquée le mardi 13 juin 2017
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 00*

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU (arrivée après la DEL-2017-280), M. Ahmed EL BAHRI, Mme Françoise LE GOFF, M. Alain FOUQUET, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL (arrivée après la DEL-2017-280), M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM (départ après la DEL-2017-304), M. Daniel DIMICOLI, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ, Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO, M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, M. Alexandre VILLALONGA, M. Grégoire LAINÉ, Mme Montaine HUTEAU, Mme Marina PAILLOCHER, M. Frédéric BEATSE (départ après la DEL-2017-295), Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHERE, Gilles LATTÉ, Christine BLIN, Luc BELOT, Vincent DULONG

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

Mme Roselyne BIENVENU a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2017-280)

M. Jean-Marc VERCHERE a donné pouvoir à M. Emmanuel CAPUS (jusqu'à la DEL-2017-280)

Mme Karine ENGEL a donné pouvoir à Mme Caroline FEL

M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Daniel DIMICOLI (à partir de la DEL-2017-305)

M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Florian SANTINHO

Mme Christine BLIN a donné pouvoir à Mme Marina PAILLOCHER

M. Frédéric BEATSE a donné pouvoir à Mme Rose-Marie VERON (à partir de la DEL-2017-296)

M. Luc BELOT a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI

M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Sophie LEBEAUPIN



Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 20 juin 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Référence : DEL-2017-279

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Compte Administratif 2016

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – RAPPORT DE PRESENTATION

➔ BUDGET PRINCIPAL

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L1612-12 du CGCT), le Conseil municipal adopte le compte administratif présenté par le Maire et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de proposer l'adoption de ce compte administratif 2016, conforme au compte de gestion 2016 transmis par le Trésorier municipal, le présent document expose:

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2016 accompagnés des taux de réalisation, des niveaux de résultats et de la balance générale,
- Une analyse plus détaillée par section budgétaire (fonctionnement et investissement),
- Un point de situation au 31/12/2016 en matière de dette et de capacité de désendettement.

■ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

- ✓ **la sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 99.2 % des crédits prévus lors du BP 2016,
- ✓ **la maîtrise des dépenses de fonctionnement** avec une diminution globale des dépenses de fonctionnement (-2,9%) et une stabilité des dépenses de personnel (+0.1%),
- ✓ **un niveau d'investissement adapté à nos capacités financières** avec 56,8 M€ malgré un contexte financier difficile,
- ✓ **des niveaux d'épargne et des résultats budgétaires en constante amélioration depuis 2014** avec un résultat de clôture en progression de 15 M€ par rapport au CA 2015 (28.2 M€ en 2016 contre 13.1 M€ en 2015).

Ces résultats sont le fruit de notre stratégie financière bâtie pour **préserver l'épargne afin de financer les investissements structurants de notre territoire sans augmenter les impôts et en contenant la dette**. Pour mémoire, à notre arrivée le résultat de clôture de notre budget était négatif de près d'1 M€ et les niveaux d'épargne se dégradaient depuis de nombreuses années.

Le rétablissement de la situation financière de la collectivité, en dépit d'une baisse cumulée de DGF de 16 M€ marque la fin de la première phase de cette stratégie qui a permis de **générer plus de 28 M€ d'excédents budgétaires**, maintenant disponibles, pour financer les investissements importants programmés à partir de 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

La seconde phase qui s'ouvre va être caractérisée par les niveaux d'investissement les plus importants du mandat et la nécessité de mobiliser environ 27 M€ de nouveaux emprunts par an.

Ce volume important d'investissements sur les deux années à venir **confirme la nécessité de maintenir les efforts de gestion engagés** pour permettre de conserver à terme une dette par habitant dans la fourchette basse des collectivités de même strate.

■ **LES RESULTATS 2016**

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2015/2016 en M€	Evolution 2015/2016 en %
<i>Fonctionnement</i>						
Recettes	222,1	226,8	232,0	226,3	-5,7	-2,5%
Dépenses (hors frais financiers)	192,4	204,5	206,3	200,3	-6,0	-2,9%
Épargne de gestion	29,7	22,3	25,7	26,0	0,3	1,3%
Annuité (C+)	4,5	5,7	7,1	8,4	1,3	18,3%
Épargne nette	25,2	16,6	18,5	17,6	-0,9	-5,1%
<i>Investissement</i>						
Dépenses (Hors dette)	73,4	64,8	51,3	56,8	5,5	10,7%
Recettes	67,3	62,0	52,6	57,3	4,7	8,9%
Solde investissement	-6,1	-2,8	1,3	0,5	-0,8	-60,8%
Résultat exercice	19,1	13,8	19,8	18,1	-1,7	-8,6%
Résultat de clôture	-1,0	6,2	13,1	28,2	15,1	115,1%

Mouvements réels hors OCLT; en M€

Ces bons résultats se traduisent à la fois au niveau des soldes intermédiaires de gestion et dans les résultats budgétaires.

■ **LES NIVEAUX DE REALISATION DU BUDGET 2016**

L'écart entre le montant des crédits votés au BP 2016 et celui constaté au CA 2016 est un des indicateurs permettant de mesurer la sincérité de la prévision budgétaire et la qualité de son exécution. Ce taux de réalisation de 99,2 % permet de relativiser le poids des décisions modificatives en 2016 et de confirmer, malgré un environnement complexe et mouvant, une exécution budgétaire respectueuse du principe de sincérité.

	BP 2016	CA 2016	Taux de réalisation en %
<i>Fonctionnement</i>			
Recettes (hors cessions)	216,5	216,1	99,8%
Dépenses (hors frais financiers)	203,5	200,3	98,4%
<i>Investissement</i>			
Recettes (hors autofinancement et cessions)	49,4	53,8	109,0%
Dépenses (hors dette)	61,8	56,8	91,9%
TOTAL RECETTES ET DEPENSES	531,3	527,0	99,2%

Mouvements réels hors OCLT; en M€

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Compte Administratif 2016 se présente de façon synthétique comme suit:

Fonctionnement

RECETTES					DEPENSES				
	CA 2015	BP 2016	CA 2016	% CA 2015/ CA 2016		CA 2015	BP 2016	CA 2016	% CA 2015/ CA 2016
Produit fiscal (taxe foncières et d'habitation)	96 865	97 970	96 150	-0,7%	Personnel (chap 012)	114 219	114 131	114 303	0,1%
Dotations d'Etat (Dotation forfaitaire + DSU et DNP)	50 855	50 250	48 803	-4,0%	Subventions	42 900	42 298	41 968	-2,2%
Dotations d'agglomération (AC et DSC)	23 271	14 744	9 832	-57,7%	CCAS	12 050	12 050	12 050	0,0%
Autres recettes	58 957	52 424	60 528	2,7%	Autres subventions	30 850	30 248	29 918	-3,0%
Recettes exceptionnelles	2 065	1 134	10 962	430,8%	Autres dépenses (Hors intérêts)	49 195	47 100	43 983	-10,6%
Sous total	232 013	216 522	226 275	-2,5%	Sous total	206 314	203 529	200 254	-2,9%
					Epargne de Gestion	25 699	12 993	26 021	1,3%
					Intérêts (Hors ICNE)	2 018	2 570	2 081	3,1%
					Epargne Brute	23 681	10 423	23 940	1,1%
					Capital (Hors remboursement anticipé)	5 139	6 855	6 351	23,6%
					Epargne Nette	18 542	3 568	17 589	-5,1%

Investissement

FINANCEMENT					DEPENSES				
	CA 2015	BP 2016	CA 2016	% CA 2015/ CA 2016		CA 2015	BP 2016	CA 2016	% CA 2015/ CA 2016
Autofinancement	18 542	3 568	17 589	-5,1%	Depenses d'équipement	30 483	33 186	24 551	-19,5%
Gestion déléguée	6 551	15 148	15 119	130,8%	Gestion déléguée	5 089	15 148	15 609	206,7%
FCTVA + TLE + TA	4 689	4 500	9 784	108,7%	Subventions	4 717	5 776	8 040	70,4%
Subvention et autres	10 556	11 964	11 538	9,3%	Avances pour les ZAC	11 038	7 717	8 590	-22,2%
Emprunt (Hors remboursement anticipé)	18 000	17 797	17 392	-3,4%					
Cessions (prévisions)		8 850							
Total	58 337	61 827	71 422	22,4%	Total	51 327	61 827	56 790	10,6%

Mouvements réels hors OCLT; en k€

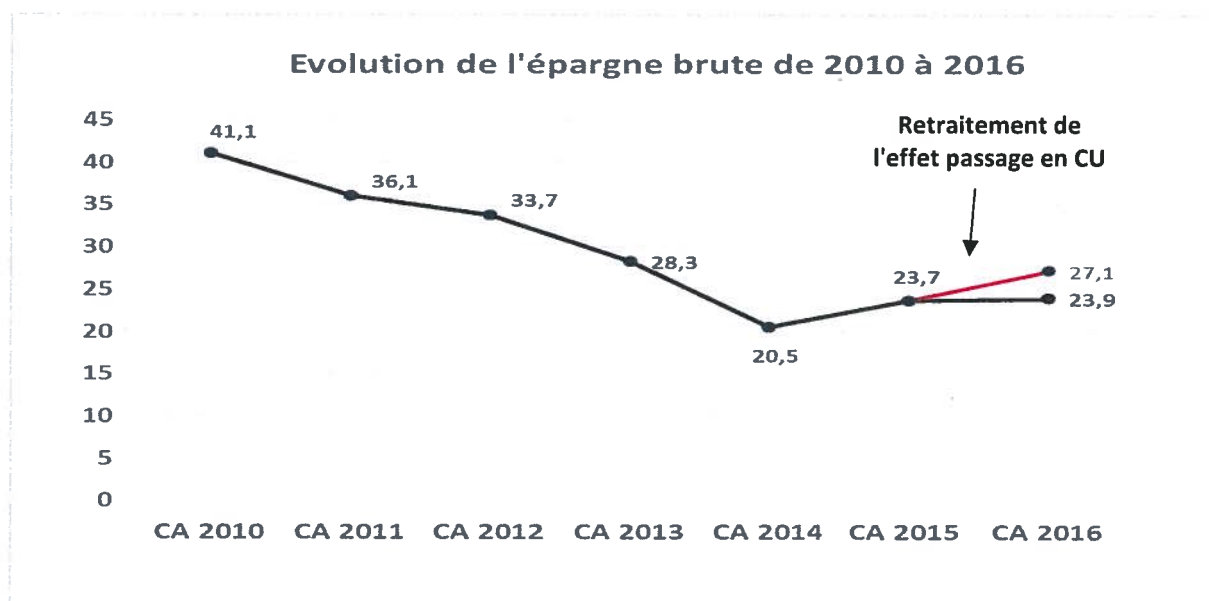
Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2017, certains chiffres bruts de ce CA 2016 pourront être complétés par un certain nombre de retraitements comptables rendus nécessaires par les transferts de charges et de produits opérés en lien avec le passage en communauté urbaine. Ces principaux retraitements concernent les compétences transférées (notamment la voirie) en septembre 2015 et seront explicités dans le détail de chaque rubrique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ LA CHUTE DE L'AUTOFINANCEMENT ENRAYEE

On a assisté depuis 2002 à une chute continue de l'épargne qui a fait passer la Ville d'Angers du statut de collectivité en excellente situation financière à celui de ville ne disposant pratiquement plus de capacité d'autofinancement. Sur la base des résultats définitifs de l'exercice 2016, on peut affirmer que cette chute continue est interrompue et **le redressement acté sur deux années consécutives (2015 et 2016)**. Ces résultats confortent notre stratégie financière.

En effet, les efforts de gestion réalisés sur les dépenses de fonctionnement et des recettes de fonctionnement stabilisées, malgré la baisse de la DGF, conduisent à améliorer le niveau d'épargne brute deux années de suite (23.7 M€ puis 23.9 M€) pour la première fois depuis plus de 10 ans.



NB méthodologie : Cette courbe de l'épargne brute est présentée avec et sans retraitement lié au passage en Communauté urbaine.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ

Avec la baisse des dotations de l'Etat (-2,1 M€) et des dotations d'Agglomération (-13,4 M€), les recettes de fonctionnement du CA 2016 sont en baisse de 2,5 % au global par rapport au CA 2015.

RECETTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution en M€	Evolution en %
Produit fiscal	94,4	96,9	96,2	-0,7	-0,7%
Dotations d'Etat (DF + DSU+ DNP)	52,4	50,9	48,8	-2,1	-4,0%
Dotations d'Agglomération	28,4	23,3	9,8	-13,4	-57,7%
Produits des services et recettes exceptionnelles	51,6	61,0	71,5	10,5	17,2%
Total en M€	226,8	232,0	226,3	-5,7	-2,5%
<i>Total hors cessions en M€</i>	<i>224,8</i>	<i>230,6</i>	<i>216,1</i>	<i>-14,6</i>	<i>-6,3%</i>

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ 96,2 M€ DE PRODUIT FISCAL : LES EFFETS D'UNE REFORME INABOUTIE

Le produit fiscal entre 2015 et 2016 baisse de 0,7 M€ et passe de 96.8 M€ à 96,2 M€.

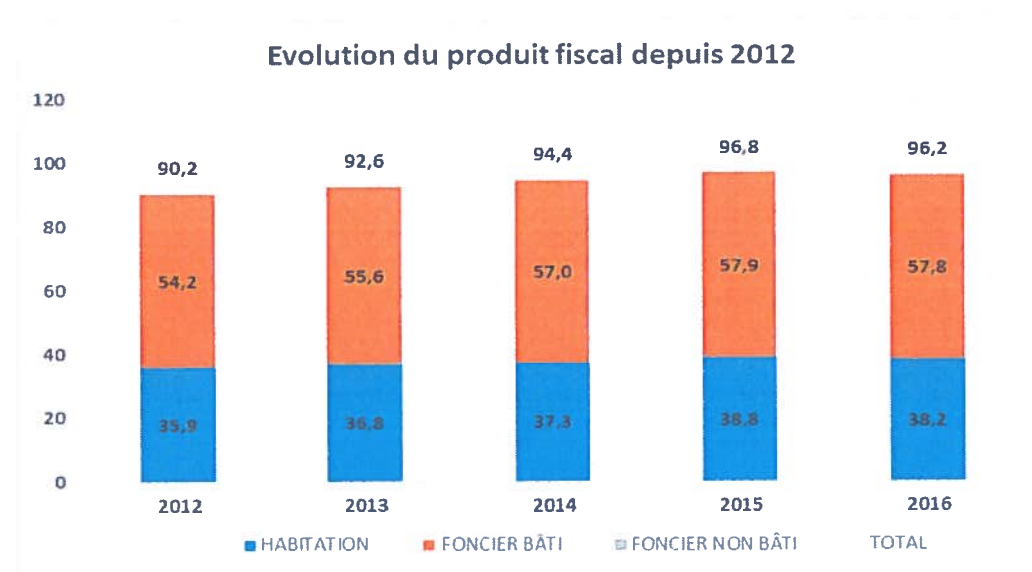
Produit fiscal en €	CA 2015	CA 2016	Evolution en M€	Evolution en %
Taxe d'habitation	38 829 109	38 217 528	-611 581	-1,6%
Taxe sur le foncier bâti	57 615 222	57 553 364	-61 858	-0,1%
Taxe sur le foncier non bâti	171 237	177 622	6 385	3,7%
Rôles supplémentaires	249 054	201 914	-47 140	-18,9%
Total produit fiscal	96 864 622	96 150 428	-714 194	-1%

Cette variation de 0,7 M€ correspond essentiellement à la baisse de 1,6 % des bases de taxe d'habitation. Cette évolution des bases s'explique par :

- une évolution de la valeur nominale des bases de + 1 %,
- **une évolution des bases physiques, atypique, de -2,6 % (après + 3,2 % en 2015) liée aux impacts du dispositif d'exonération décidé par l'Etat pour neutraliser les effets de la suppression de la ½ part fiscale pour les personnes veuves.**

Ces éléments ont déjà été évoqués lors du Compte Administratif 2015 et du Budget Primitif 2017. Ces décisions techniques de l'Etat ont complexifié la lecture des documents budgétaires 2015, 2016 et 2017.

Mis à part ce phénomène particulier sur les deux dernières années, l'évolution du produit fiscal se caractérise par une faible progression continue. Le graphique suivant illustre cette tendance:



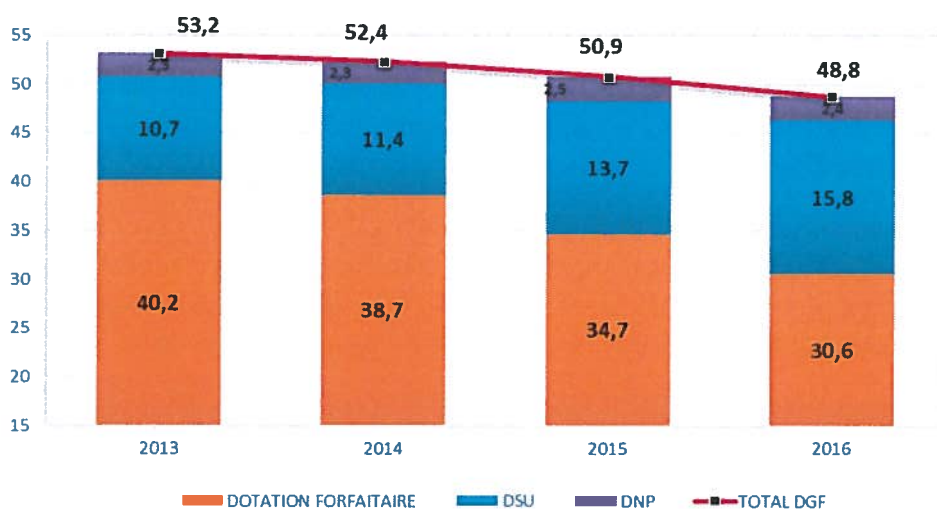
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ **48,8 M€ DE DGF (DOTATION FORFAITAIRE-DSU-DNP) : LA BAISSSE SE POURSUIT**

Notre DGF, principale dotation de l'Etat, est en baisse depuis 2014. Cette année 2016 marque de nouveau une accentuation de l'effort demandé aux collectivités locales avec une perte supplémentaire de 2,1 M€ par rapport à 2015.

Très concrètement, le niveau de la DGF 2016 (48,8 M€) accordé par l'Etat à notre collectivité a baissé d'environ 10 % par rapport à celui de 2013 (53,2 M€) en dépit du dynamisme de la dotation de solidarité urbaine. Cela s'explique par un montant de Contribution au Redressement des Finances Publiques cumulé de 16 M€ depuis 2014.

EVOLUTION DE LA DGF DE LA VILLE D'ANGERS EN M€



❖ **9,8 M€ DE DOTATIONS D'AGGLOMERATION**

Le montant de CA à CA diminue fortement de 13,4 M€ pour porter le niveau des dotations d'agglomération à 9,8 M€. Ce montant se décompose en 3,83 M€ pour l'Attribution de Compensation et 6 M€ pour la Dotation de Solidarité Communautaire.

Il est à noter que les transferts de compétence réalisés en septembre 2015 ont eu comme conséquence de fortement **modifier le montant de l'Attribution de Compensation versée aux différentes communes membres**. Ce montant a ainsi été diminué de **13,4 M€ en 2016** pour la Ville d'Angers pour compenser, en année pleine, les transferts de charge de la Ville vers ALM à compter du 1^{er} septembre 2015.

❖ **AUTRES RECETTES : 60,5 M€**

Une fois ces principales recettes évoquées, cette rubrique présente **le solde des autres recettes restant par chapitre budgétaire**. Cet éclairage n'est pas exhaustif et a plutôt vocation à évoquer les faits marquants sur chaque thématique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Chapitre budgétaire (hors produit fiscal, DGF et Dotations d'Agglomération)		CA 2015	CA 2016	Evolution 2015- 2016
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	18,00	19,90	1,90
73	Impôts et taxes	14,81	14,30	- 0,51
74	Dotations, subventions et participations	17,15	17,22	0,07
75	Autres produits de gestion courante	5,17	4,13	- 1,04
76	Produits financiers	1,69	3,11	1,42
013	Atténuation charges	2,13	1,87	- 0,27
Total autres recettes		58,96	60,53	1,57

Le chapitre budgétaire 70 « produits d'exploitation » est constitué des recettes perçues par la collectivité en raison des services assurés ou des produits vendus. Ce chapitre représente 19.9 M€ au CA 2016. On peut notamment citer :

- ✓ **les remboursements de frais par Angers Loire Métropole pour 8,3 M€ qui ont progressé d'environ 3 M€ entre 2015 et 2016 en raison du passage en Communauté urbaine. Ces 8,3 M€ se décomposent de la manière suivante :**
 - **8,1 M€ de remboursements des frais de personnel des agents dédiés à la compétence voirie** suite au passage en Communauté Urbaine. Cette recette comptabilisée en année pleine en 2016 progresse de 5,4 M€ par rapport à 2015. Cet élément explique également la diminution d'une part équivalente de l'Attribution de Compensation pour 2016.
 - **0,2 M€ de remboursement dans le cadre de la convention de mutualisation** Ville ALM pour 2016. A noter que le CA 2015 traduisait une année particulière qui comprenait près de 2,5 M€ de régularisation exceptionnelle pour la période 2011-2014.

- ✓ **les diverses redevances pour 6,5 M€ en baisse de 3,7 % (soit - 0.23 M€) par rapport au CA 2015 :**
 - les redevances d'occupation du domaine public communal (Droits de voirie, marché de plein air) : 0,56 M€,
 - les redevances à caractère sportif (Piscine, Salles de sport, Patinoire) : 3,2 M€,
 - les redevances à caractère social (Crèches, Accueil loisirs, Garderie) : 2,1 M€,
 - les redevances à caractère culturel (Conservatoire, Musées, Bibliothèques) : 0,7 M€.

Le chapitre complet 73 « Impôts et taxes » représente 120,2 M€. Ce chapitre comprend en plus des 96,1 M€ de produit fiscal et des 9.8 M€ de dotations d'Agglomération (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire) 14,29 M€ d'autres recettes. Les principales sont présentées ci-dessous :

- ✓ **le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) 2016 est de 2,47 M€,**
- ✓ **les droits de place** perçus pour le stationnement sur voirie en légère augmentation (+ 0.7%) pour atteindre 3,74 M€,

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

- ✓ **le produit de taxe additionnelle sur les droits de mutation** a été constaté à 4,9 M€ et diminue de 1,18 M€ par rapport à un CA 2015 exceptionnel (6,1 M€).

Le chapitre 74 « Dotations et participations » représente 66 M€ et enregistre, en plus des 48.8 M€ de DGF, 17.2 Me d'autres recettes dont :

- ✓ **les allocations compensatrices pour 4,2 M€.** Elles sont en baisse de 7 % par rapport au CA 2015 et passent ainsi de 4,9 M€ à 4,2 M€. L'Etat compense ainsi de moins en moins les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.
- ✓ **les participations de la CAF à près de 6,9 M€,** dont 5 M€ uniquement pour la petite enfance et 1,9 M€ pour les accueils de loisirs. En baisse comparé au CA 2015 où la participation était de 7,2 M€ dont 5,1 M€ pour la petite enfance et 2,1 M€ pour les accueils de loisirs.
- ✓ **la dotation générale de décentralisation** augmente de 0,33 M€ pour se fixer à 1,07 M€ au CA 2016.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » enregistre 4,1 M€ de recettes avec les loyers perçus pour 1,58 M€ et les redevances versées par les concessionnaires (Alter, l'EPCC Le Quai ou encore le Parc des expositions...) à 2,54 M€. A noter, le transfert vers ALM des redevances versées par notre délégataire dans le cadre de l'exploitation des parkings en enclos (compétence transférée dans le cadre de la création de la Communauté urbaine) a généré une baisse de 1 M€ des réalisations sur ce chapitre.

Le chapitre 76 « Produits financiers » représente 3,1 M€ de recettes en 2016. Il est composé essentiellement des produits de participations qui s'élèvent à 2,9 M€. Ils ont augmenté de 1,3 M€ par rapport au CA 2015 notamment grâce à l'évolution des dividendes de la SOCLOVA.

❖ **PRODUITS EXCEPTIONNELS : 10,9 M€**

Le chapitre 77 « Recettes exceptionnelles » contient à la fois le produit tiré des indemnités d'assurance (qui est de l'ordre de 0,45 M€) et les opérations de cession d'actifs (malgré une prévision au chapitre 024 en recette d'investissement au moment du Budget Primitif). En 2016, **ce volume des produits de cessions est de 10,2 M€** et se décompose de la manière suivante :

- Cession actions SOCLOVA : 3,8 M€,
- Cessions actions SARA / SODEMEL : 3,7 M€,
- Cession actions SOMINVAL : 1,2 M€,
- Vente des bâtiments Bout du Monde et rue de Bressigny : 1 M€.
- Cession parts sociales SPL Rives Nouvelles et Angers Loire télévision : 0,34 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ **UN NET REcul DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les crédits de fonctionnement (hors intérêts de la dette) affichent une baisse de 2.9 % par rapport au CA 2015.

DEPENSES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution en M€	Evolution en %
Charges de personnel	111,3	114,2	114,3	0,1	0,1%
Subventions de fonctionnement	42,1	42,9	42,0	-0,9	-2,2%
Frais de fonctionnement	51,1	49,2	44,0	-5,2	-10,6%
Total en M€	204,5	206,3	200,3	-6,1	-2,9%

❖ **DES CHARGES DE PERSONNEL STABLES A 114,3 M€**

Après une hausse de 7,6 % entre 2013 et 2014 et de 2,6 % entre 2014 et 2015, les charges de personnel augmentent de seulement 0,1 % entre 2015 et 2016. Ces dépenses du chapitre 012 « charges de personnel » passent ainsi de 114,2 M€ réalisées au CA 2015 à 114,3 M€ au CA 2016.

Les facteurs d'explication à cette quasi stabilité se déclinent en deux temps:

- **l'impact des décisions de l'Etat** (Revalorisation du point d'indice, augmentation des cotisations sociales CNRACL, IRCANTEC, URSAAF,...) pour **0,9 M€** soit + 0,8 % et le **Glissement Vieillesse Technicité** pour **1,3 M€** soit + 1,2 %,
- Ces différentes augmentations ont été compensées par les **différents efforts de gestion** estimés à **2,1 M€** qui concrétisent les orientations stratégiques en matière de **ressources humaines** (stabilisation des effectifs, maîtrise de la masse salariale, développement de la mutualisation et accompagnement renforcé des parcours professionnels).

❖ **DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS EQUIVALENTES A 2014 : 42 M€**

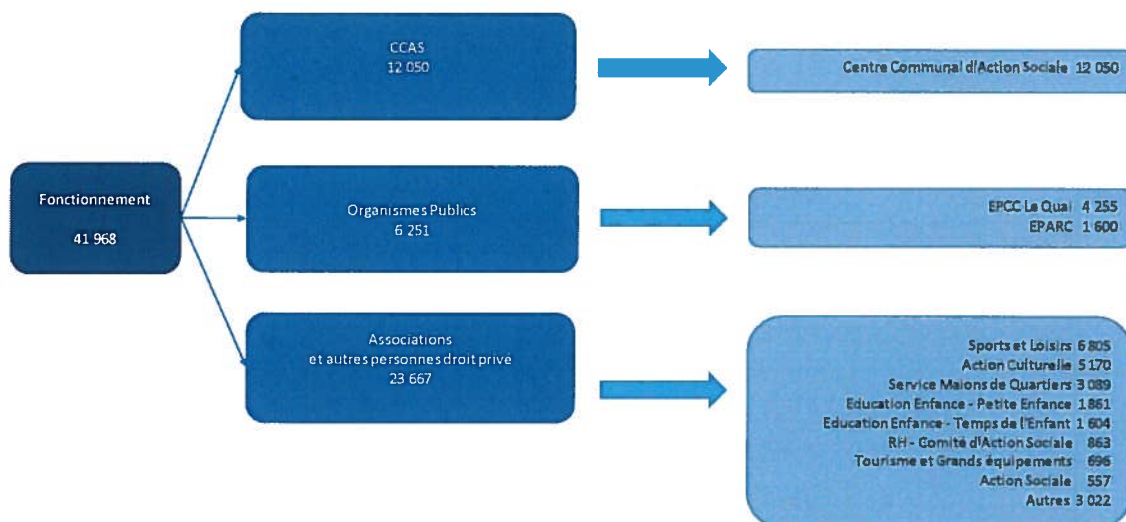
Après une hausse de 7,4 % entre 2013 et 2014 et de 2% entre 2014 et 2015, les subventions de fonctionnement passent de 42,9 M€ à 42 M€ soit une baisse de 2,2 % par rapport à 2015.

Pour mémoire, la récente analyse des comptes administratifs 2015 réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques précise que **les subventions de fonctionnement de la Ville d'Angers (en € par habitant) sont supérieures de 70 % à la moyenne des communes de même strate** (280 € par habitant pour la Ville d'Angers contre 165 € pour les communes de même strate).

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

A titre de complément, vous trouverez ci-après la structure des subventions de notre collectivité par type d'organisme et par secteur d'activité en k€ :



❖ 44 M€ POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES : UNE FORTE BAISSÉ LIEE AUX TRANSFERTS DE COMPETENCES A LA COMMUNAUTE URBAINE

Après une hausse de 2,4 % entre 2013 et 2014 et de 0,73 % entre 2014 et 2015, les frais de fonctionnement 2016 diminuent entre 2015 et 2016 de 11,4 % soit -5,6 M€. Cette baisse substantielle s'explique :

- Pour 4,1 M€, par les effets du transfert de certaines dépenses vers ALM (compensé par une baisse de l'Attribution de Compensation) dans le cadre du passage en Communauté urbaine,

Article	Description	CA 2015	CA 2016	Ecart 2016 - 2015
6281	Concours divers (notamment participation budget annexe transports...)	1 941 454	158 725	-1 782 729
60612	Energie - Electricité	6 713 166	4 989 751	-1 723 415
6068	Autres matières et fournitures	3 476 157	3 055 335	-420 822
60633	Fournitures de voirie	225 031	51 209	-173 822
SOUS TOTAL : Principaux comptes impactées par des transferts vers ALM		12 355 808	8 255 020	-4 100 788

- Pour 1,5 M€ grâce aux efforts de gestion de la collectivité. Hors passage en Communauté urbaine, les efforts de gestion représentent ainsi une baisse de 3 % des frais de fonctionnement de la collectivité.

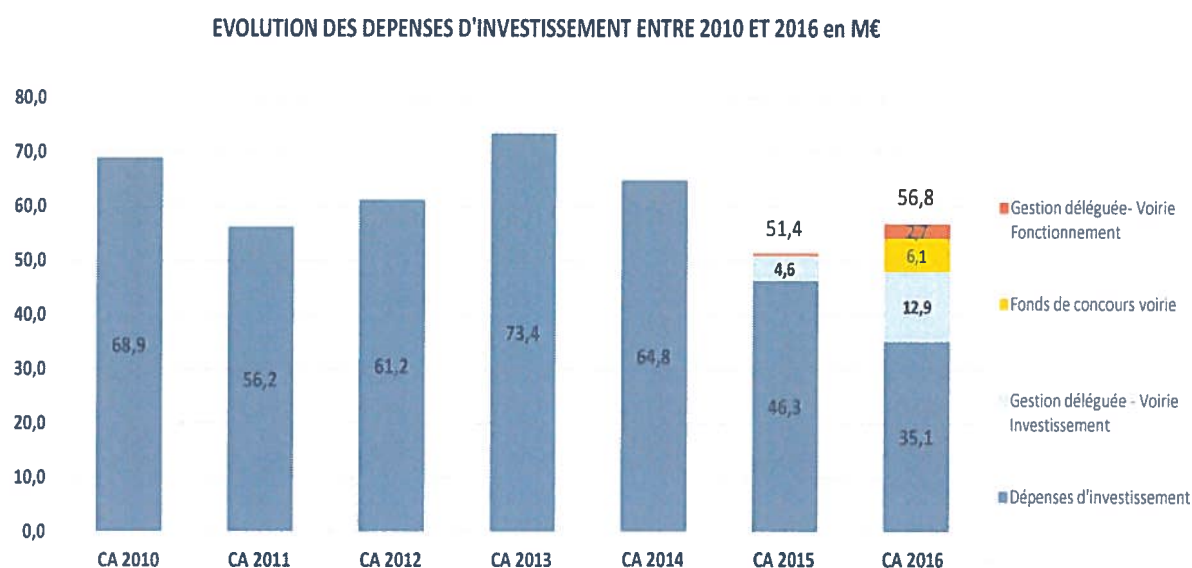
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

A titre d'illustration, le tableau suivant présente les principales natures comptables impactées par une réduction significative des frais de fonctionnement de la collectivité **représentant plus de 50% des 1,5 M€.**

Article	Description	CA 2015	CA 2016	Ecart 2016 - 2015
6188	Autres frais divers	1 846 036	1 643 494	-202 541
6132	Locations immobilières	1 085 713	911 689	-174 025
60622	Carburants	795 803	720 728	-75 075
60632	Fournitures de petit équipement	363 940	290 142	-73 798
6247	Transports collectifs	576 008	525 089	-50 919
6261	Frais d'affranchissement	533 741	487 366	-46 375
60628	Autres fournitures non stockées	124 808	79 458	-45 349
61551	Entretien et réparations du matériel roulant	380 966	349 661	-31 305
60613	Chauffage urbain	839 879	813 263	-26 616
60618	Autres fournitures non stockables	75 854	49 420	-26 433
6237	Publications	214 721	191 965	-22 757
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 935 548	1 912 903	-22 645
614	Charges locatives et de copropriété	198 778	177 752	-21 026
6241	Transports de biens	136 893	122 818	-14 075
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques, médiatèques)	509 164	496 891	-12 273
60611	Eau et assainissement	1 094 344	1 084 095	-10 249
SOUS TOTAL : Efforts de gestion présentés		10 712 196	9 856 733	-855 463

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ AVEC 56.8 M€, DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUTENUES



Selon le périmètre retenu, deux chiffres peuvent s'appliquer aux réalisations d'investissement 2016 de la Ville :

- **56,8 M€** : addition entre les 41,2 M€ d'investissement après le passage en CU et 15,6 M€ de gestion déléguée à la Ville par la CU en matière de voirie et eaux pluviales,
- **48 M€** : c'est le montant 2016 reconstitué pour permettre la comparaison avec les chiffres des années avant passage en CU (2010 à 2014).

Pour la suite du mandat, l'objectif est de financer les pics d'investissement à venir (62 M€ en 2017 et 68,5 M€ en 2018 - hors gestion déléguée de la voirie) via les efforts de gestion réalisés depuis 2014 afin de contenir la dette et ses effets sur l'épargne.

La mise en œuvre du programme municipal (Plan d'urgence voirie, plan places, Cœur de Maine, Nouvelle Patinoire, Parc des sports de la Baumette...) s'est accéléré sur cet exercice 2016, l'année 2016 a été également marquée par le poids des ZAC (8 M€).

Une présentation plus détaillée des principales opérations 2016 vient compléter ces éléments en distinguant :

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

- les crédits portés dans le cadre des politiques publiques d'intervention,

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT en €	Montant réalisé CA 2016
ZAC Capucins, Verneau, Roseraie, Cours Saint Laud	7 734 601
Voirie (2015 et 2016)	6 084 523
Cœur de Maine	2 126 700
Nouvelle Patinoire	1 072 016
Parc des sports de la Baumette	1 010 036
Equipements sportifs (Salles, stades)	821 235
Centre des congrès	765 101
Investissement Terra Botanica	720 000
Maison de Quartier Lac de Maine	642 417
Actions foncières	540 668
Edifices culturels	444 833
Aide au logement	437 350
Ecoles publiques (Informatisation des écoles, aménagement...)	406 317
Théâtres	397 816
CCAS	365 000
Cimetières	332 762
Piscines	285 083
Vidéoprotection	252 129
Education Enfance - Sécuritisation des bâtiments	249 271
Gymnase ENSAM	230 507
Végétalisation Cœur de Ville	218 588
Jean Bouin	181 864
EPPALM	145 404
Bibliothèque municipale	112 896
Total	25 577 117

- les moyens associés au pilotage mutualisé des politiques.

PRINCIPALES OPERATIONS PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES	Montant réalisé CA 2016
Gros entretien et grosses réparations des Bâtiments	8 400 613
Refacturation - Moyens informatiques	1 441 138
Véhicules (dont véhicules Propreté Publique, Parcs et Jardins)	1 274 536
Total	11 116 288
Total des crédits présentés	36 693 405
Total des crédits réalisés	41 181 436
% sur le total des crédits réalisés	89%

Au final, ces quelques 20 opérations représentent près de 36,7 M€ de réalisations 2016 soit 89 % des 41 M€ (hors gestion déléguée) des crédits d'investissement de ce CA 2016.

A titre de compléments, vous trouverez ci- dessous quelques illustrations de l'utilisation des 12,9 M€ travaux de voirie réalisés dans le cadre de la convention de gestion avec ALM :

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

- Avenue René Gasnier / Travaux : 1,4 M €
- Place du Lycée / Travaux d'aménagement : 0,9 M€
- Rue Desjardins / Travaux : 0,7 M€
- Promenade du Bout du Monde : 0,7 M€
- Rue, Place St Léonard et Trémie : 0,6 M€
- Rue de la Madeleine : Enfouissement des réseaux et réfection de chaussées : 0,4 M€
- Bretelle Belle-Beille / Bretelle du Lac de Maine / Réfection de la couche de roulement : 0,4 M
- Reprises de couches de roulement dans tous les quartiers : 0,4 M€
- Promenade de la Baumette / Détection des réseaux et réfection de la chaussée : 0,3 M€
- Boulevard Bédier / Réfection de la chaussée : 0,3 M€

■ DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRESERVEES

RECETTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution en M€	Evolution en %
Epargne nette	16,6	18,5	17,6	-1,0	-5,1%
Gestion déléguée voirie et éclairage public	0,0	6,6	15,1	8,5	130,5%
FCTVA, TLE, TA	6,5	4,7	9,8	5,1	108,7%
Subventions d'investissement reçues et autres	13,4	10,6	11,5	0,9	8,9%
Emprunt	35,4	18,0	17,4	-0,6	-3,4%
Total en M€	71,9	58,3	71,4	13,0	22,3%

Les recettes de la section d'investissement se répartissent ainsi :

❖ FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT : 9,8 M€

Le fonds de compensation de la TVA passe de 4 M€ à 9,2 M€. Ce niveau exceptionnel est lié à l'intégration dans l'actif en 2015 de l'équipement Aquavita et le déclenchement de la procédure de récupération de la TVA associée (plus de 5 M€).

❖ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES : 11,5 M€

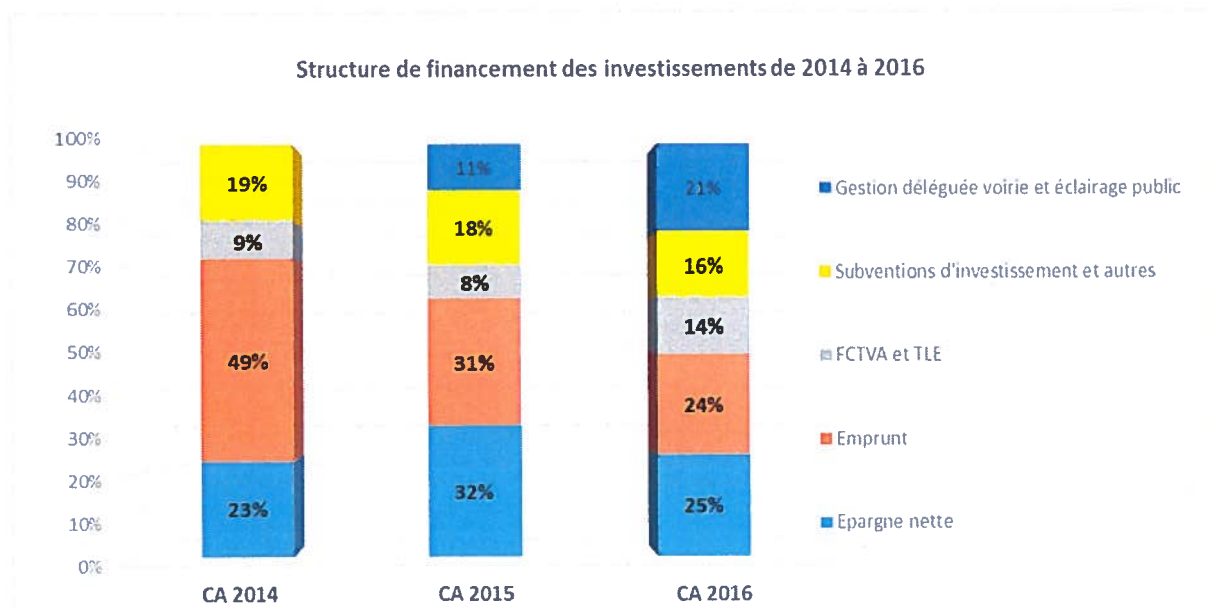
Les subventions d'investissement passent de 7,1 M€ à 10,4 M€. Cette augmentation de subventions de 3,3 M€ par rapport à 2015 est induite par la clôture de certaines opérations d'investissement. Les principales subventions versées sont détaillées dans le tableau suivant :

en M€	CA 2016	Origine de la subvention
Centre aqualudique Aqua Vita	5,4	Région / Etat / ALM
Amendes de police	2,5	Etat
Autres	2,5	Région / Etat / ALM
Total	10,4	

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Conformément à notre stratégie financière, la structure de financement de nos investissements depuis 2014 présente un recours à l'emprunt en forte diminution : 49 % en 2014 contre 24 % en 2016.

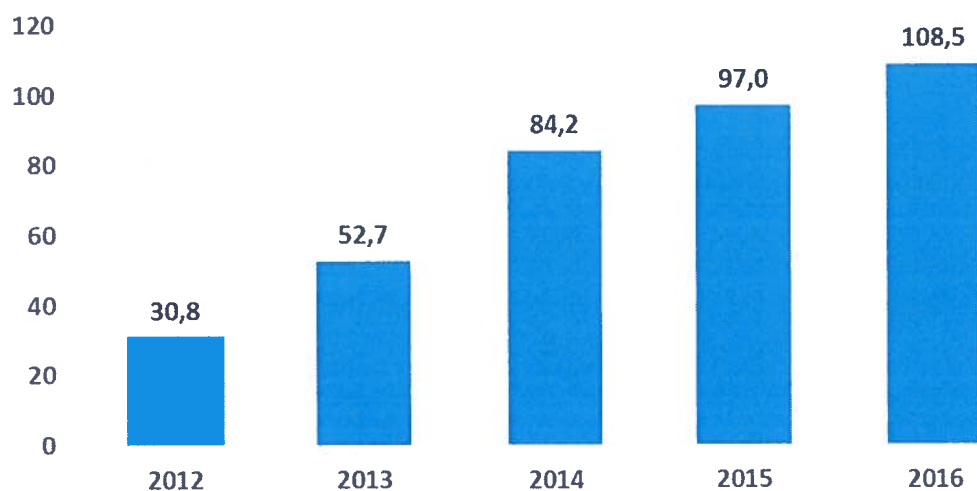


■ UNE EVOLUTION DE LA DETTE MAITRISEE

Sur cette thématique, il est présenté deux éléments d'informations: l'évolution de l'encours de dette et les nouveaux emprunts réalisés en 2016.

❖ EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2012

A titre d'illustration, le graphique ci-après reprend l'évolution de l'encours de la dette au 31/12/N de 2012 à 2016 en M€ :



Entre 2015 et 2016, l'encours progresse de 11,5 M€ pour atteindre 108,5 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ LES EMPRUNTS 2016 : CONDITIONS OBTENUES

En toute transparence, figurent ci-après les caractéristiques des nouveaux emprunts réalisés en 2016 pour 17,4 M€ :

Prêteur	Montant	Durée	Date de décision	Type de taux	Niveau de taux
Arkéa	5 000 000 €	15 ans	juil-16	fixe	0,93%
Caisse d'épargne	5 000 000 €	15 ans	août-16	fixe/ variable	0,48 % en fixe sur 5 ans puis EUR 3M +0,62% sur 10 ans
CDC	262 000 €	20 ans	oct-16	fixe	Prêt à taux Zéro -Croissance Verte- Théâtre Chanzy
CDC	713 000 €	20 ans	oct-16	fixe	Prêt à taux Zéro -Croissance Verte Ecole P&M Curie
CAISSE D'EPARGNE	6 000 000 €	20 ans	déc-16	variable/fixe	EUR 3M + 0,32% sur 3 ans puis taux fixe 0,97% sur 17 ans
CAISSE D'EPARGNE (dans le cadre de la renégociation d'un emprunt taux fixe - refinancement de l'indemnité de remboursement anticipée)	416 667 €	10 ans	déc-16	variable/fixe	EUR 3M + 0,29% sur 2 ans puis taux fixe 0,59% sur 8 ans
	17 391 667 €				

Le taux moyen des nouveaux encours 2016.

Ces différentes conditions financières nous permettent de présenter un taux moyen des nouveaux encours 2016 à **0,53 % pour une durée résiduelle moyenne de 17 ans**. Cela s'explique notamment par un niveau historiquement bas des taux d'intérêt sur les marchés financiers,

Une opération de gestion active de l'encours réalisée fin décembre 2016 :

En complément de ces emprunts dédiés au financement habituel du programme d'investissement de l'année, une opération de gestion active de notre dette a eu lieu fin 2016. Le prêt renégocié avait été contracté en 2012 avec le Crédit Agricole au taux de 4,72 % dans un contexte de très fortes tensions sur les crédits moyen et long terme alloués aux collectivités.

Grâce aux conditions sur les marchés financiers, cette opération de renégociation va nous permettre d'obtenir environ 0,5 M€ de gain d'intérêt sur la durée résiduelle du prêt. Le tableau ci-dessous présente succinctement les caractéristiques de l'opération :

Situation antérieure Emprunt Crédit Agricole					Proposition de renégociation de la Caisse d'Epargne sur 10 ans : Deux phases : EURIBOR 3M sur 2 ans + 0,29% puis taux fixe de 0,59% sur 8 ans	
CRD au 19/12/2016	Taux fixe	Type de Taux	Dernière Échéance	Intérêts restant dus	Total Indemnité de Remboursement Anticipé + Intérêts avec nouveaux taux	Gain projeté = Intérêts dus à 4,72 % - Indemnité - Intérêts avec nouveaux taux
3 583 333	4,72%	Fixe	19/09/2027	943 476	445 536	497 939

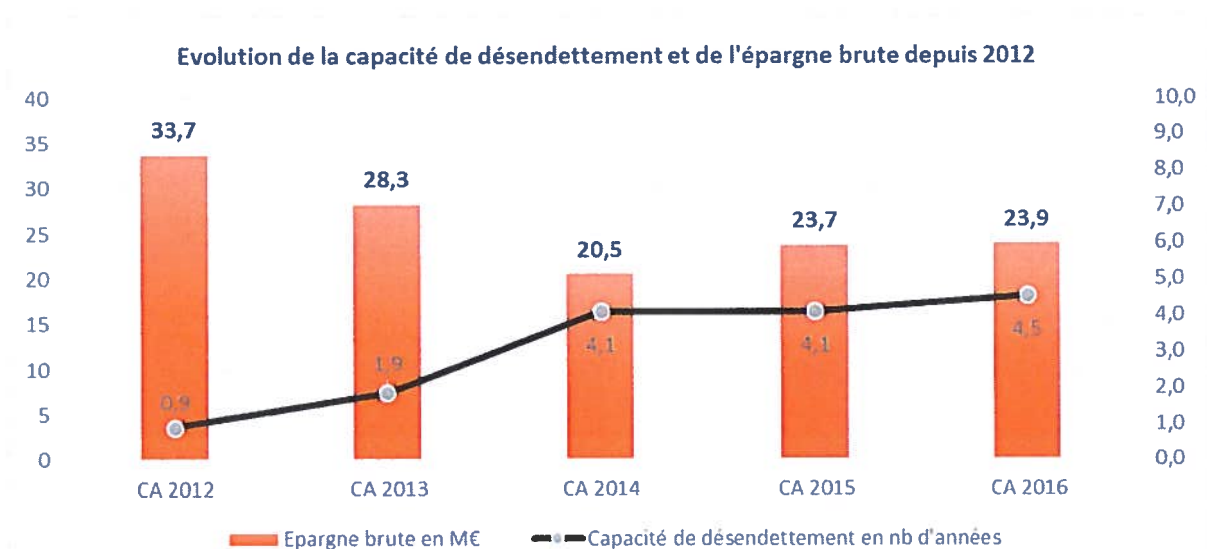
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT STABILISEE

Après plus de 10 ans de baisse, ce niveau d'épargne est stabilisé à 23,9 M€, et ce malgré la baisse de la DGF. Grâce à cette augmentation et malgré la hausse de l'encours de dette, la **capacité de désendettement se stabilise à 4,5 ans**. Cette capacité de désendettement traduit le temps nécessaire au remboursement de l'ensemble du capital de la dette, si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute.

Le graphique et le tableau qui suivent permettent de visualiser ces éléments d'analyse :

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Encours de dette au 31 décembre N en M€	30,8	52,7	84,2	97,0	108,5
Epargne brute en M€	33,7	28,3	20,5	23,7	23,9
Capacité de désendettement en nb d'années	0,9	1,9	4,1	4,1	4,5



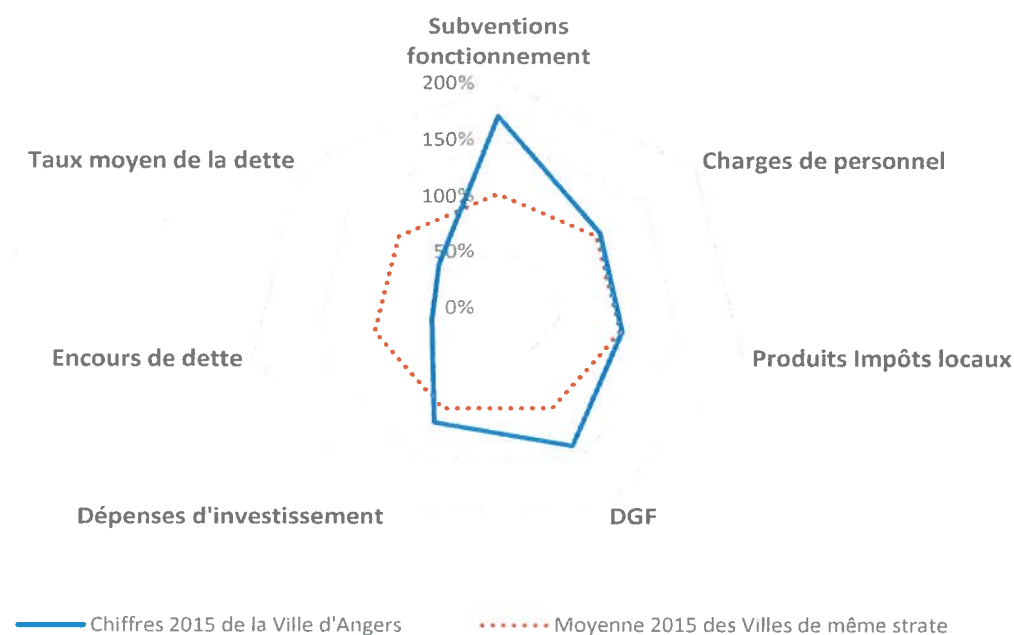
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ ANALYSE FINANCIERE (CHIFFRES DGFIP 2015) : COMMENT SE SITUE LA VILLE D'ANGERS ?

Pour compléter cet indice synthétique, vous trouverez ci-après le profil financier de la Ville d'Angers établi sur la base des derniers ratios 2015 de la Direction Générale des Finances Publiques. Ce graphique permet de comparer les ratios moyens des communes de même strate démographique à ceux de la ville d'Angers pour 2015. Ce qui peut être noté comme significatif :

- des subventions de fonctionnement en € par habitant qui sont supérieurs de 70 % à la moyenne des communes de même strate,
- des ratios de dette atypiques avec des niveaux d'encours et de taux moyens inférieurs de plus de 50 % aux moyennes de la strate,
- un ratio de DGF supérieur aux moyennes de la strate qui « cache » un effet dotation de solidarité urbaine particulièrement marqué dans notre commune.



Chiffres 2015 produits par la Direction Générale des Finances Publiques	Chiffres 2015 de la Ville d'Angers en € par habitant	Moyenne 2015 des Villes de même strate en € par habitant	Rapport entre les chiffres d'Angers / la moyenne de la strate en %
Subventions fonctionnement	280	165	170%
Charges de personnel	731	703	104%
Produits Impôts locaux	631	621	102%
DGF	331	240	138%
Dépenses d'investissement	334	291	115%
Encours de dette	636	1191	53%
Taux moyen de la dette	1,73%	2,90%	60%

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

➔ BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Le Compte Administratif 2016 se présente de la façon suivante (en k€) :

	CA 2016
<i>Fonctionnement</i>	
Recettes	252,23
Dépenses	60,93
Autofinancement net	191,29
<i>Investissement</i>	
Dépenses	380,09
Recettes	38,99
Solde investissement	- 341,11
Résultat exercice	- 149,81
Résultat de clôture	240,25

Mouvements réels hors OCLT; en M€

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

CONCLUSION

L'exercice budgétaire 2016 vient clôturer un cycle de trois années dont l'objectif initial était de redresser les résultats financiers de notre collectivité dans un contexte national extrêmement défavorable avec la baisse des dotations de l'Etat et la perte effective de 16 M€ cumulés de dotation forfaitaire entre 2014 et 2016.

Les résultats sont là : l'excédent budgétaire s'élève à 28,2 M€ fin 2016 et la baisse continue de l'épargne a été interrompue.

Tout cela a été accompli sans rupture dans les prestations délivrées aux angevins grâce à une approche progressive et méthodique de Relecture des politiques publiques. Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés comme nous nous y étions engagés. Et cette méthode d'arbitrage budgétaire a été consacrée et récompensée au plan National par le prix Territoria d'Or.

Le passage en Communauté urbaine au 1^{er} janvier 2016 permet désormais à la Ville centre de s'appuyer sur une agglomération renforcée. De nombreux investissements ont été réalisés durant cet exercice pour un montant global de 56,8 M€, conforme aux prévisions. Pour les financer, l'emprunt a été mobilisé dans des proportions raisonnables (25% des investissements) et notre capacité de désendettement reste importante avec 4,5 années d'épargne brute.

C'est donc sur des fondamentaux financiers solides que s'ouvre cette deuxième partie de mandat qui verra notre investissement progresser et de nombreux projets d'aménagement réalisés pour le rayonnement de notre ville et de notre métropole.

Vu les articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis de la commission de finances du 8 juin 2017,

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget principal et du budget annexe Boucle Optique Angevine de l'exercice 2016,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à **17 955 639,63 €** se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	13 759 915,36	4 345 537,46	18 105 452,82
BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	-321 350,25	171 537,06	-149 813,19
BUDGET GENERAL	13 438 565,11	4 517 074,52	17 955 639,63

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2015	Part Affectée à l'investissement en 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	* 13 541 039,17	3 473 368,00	18 105 452,82	28 173 123,99	8 588 000,32	19 585 123,67
BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	429 050,36	38 985,00	-149 813,19	240 252,17	32 542,30	207 709,87
BUDGET GENERAL	13 970 089,53	3 512 353,00	17 955 639,63	28 413 376,16	8 620 542,62	19 792 833,54

* Inclus résultat budget annexe Chaufferie Urbaine clôture fin 2015

Budget Principal et Budget Général :

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité.

Contre: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Budget Boucle Optique Angevine :

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

